

AFFAIRE N° 7. - Electrification rurale - Programme 1969
(extension de réseaux) - Marché passé avec BOURBON LUMIERE, approuvé
le 23 MARS 1970.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'autoriser le marché de gré à gré d'un montant de CINQ MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE DIX MILLE DEUX CENT VINGT TROIS FRANCS CPA (5 870 223 Frs CPA), approuvé le 23 MARS 1970 passé avec la SOCIETE BOURBON LUMIERE pour les travaux d'électrification rurale (Programme 1969 - Extension diverses).

Les crédits nécessaires ont été prévus au chapitre 902 - article 2 313-23 du Budget de 1971 (crédits reportés).

LE MAIRE, - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Il s'agit de petites extensions à réaliser à La Bretagne, à Noufie, aux Deux Canons, au Chemin Tamarin, à La Maison Chantilly, à Montgaillard et à La Montagne.

Le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Jenis, le 21/1/72
Pour le Maire
Le Secrétaire Général f.i
Signé: B. Basset
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Pusqu